



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Monsieur Jean Michel BLANQUER
Ministre de l'Education nationale

Montreuil, le 23 janvier 2019

Recommandé avec accusé de réception
Objet : Préavis de grève

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, je vous informe que la FNEC FP-FO dépose un préavis de grève du 28 janvier au 10 février 2019.

Ce préavis couvre les différentes catégories de personnels de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui seraient amenés à décider la grève pour revendiquer notamment :

- l'arrêt des suppressions de postes et le rétablissement des postes supprimés
- l'abandon des réformes en cours : Parcoursup, réformes du baccalauréat et du lycée, projet de loi « école de la confiance »
- l'abandon de la fusion des académies et des regroupements de services
- l'augmentation des salaires et l'abandon du projet de système universel de retraites par points

ainsi que sur toutes questions relatives aux conditions de travail.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Hubert Raguin, secrétaire général